

LES

Clochers



DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

NO 12

Mai 2021

SOMMAIRE

Editorial	2
Maison des Services Publics	
Conseils consultatifs	3
Fibre - Etang du Chédouet	4
Relais Assitantes maternelles	
Téléthon - Accueil Loisirs	5
GéoParc Normandie Maine	6
Les travaux dans la commune	7
La Fresnaye-sur-Chédouet	8
Lignières-la-Carelle	9
Chassé	10
Montigny	11
St Rigomer - Roullée	12



Notre bourg de Saint-Rigomer-des-Bois a retrouvé de la vie grâce à l'électrification de la cloche de l'église, financée en partie par le don d'un particulier.

La journée est maintenant rythmée par la sonnerie toutes les heures (de 10h à 19h) et par l'angélus à 12h et 19h.

Les manifestations et les événements sont toujours suspendus, à cause de la pandémie covid 19. Nous espérons pouvoir nous retrouver prochainement sans trop de contraintes.

Francis Loison



EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve en Perseigne

Trois orientations majeures dans l'exécution de notre mandat :

Développer les services auprès de la population

En raison de la déprise de l'Etat dans les zones rurales, nous devons pallier ses conséquences. C'est notre objectif dans le cadre de la montée en puissance de notre Maison des Services Au Public (MSAP), avec notre prochaine labellisation France Service et l'embauche du coordinateur Maxime Fortin.

Nous savons que l'aide administrative auprès de la population est un aspect majeur pour notre territoire rural. Nous avons recruté la bonne personne et le développement du numérique sera un élément prépondérant de cette organisation, avec l'arrivée de la fibre et la mise en place d'un site internet performant : consistant et mis à jour.

Le sport et la culture

Le monde associatif est mis à mal avec la pandémie COVID, il faudra y prêter une attention particulière dans les prochains mois pour l'aider à revivre en s'appuyant à la fois au niveau des communes déléguées et fédérer une aide massive au niveau de Villeneuve-en-Perseigne.

Il nous faudra créer une dynamique de notre territoire autour du sport et notamment autour du projet du gymnase. Tout le monde est concerné : les écoles, les associations, l'activité périscolaire, tous les jeunes et les moins jeunes. Cela doit devenir un atout exceptionnel pour les années à venir. Mais pour cela il faut pouvoir s'appuyer sur toutes les bonnes volontés et la mise en place des conseils consultatifs dans toutes les communes déléguées doit largement y contribuer.

Bulletin municipal semestriel
élaboré par la commission communication-information

Directeur de la publication : André Trottet
Conception graphique et mise en page : Chantal Patras
Impression : Auffret-Plessix - 72600 Mamers

L'environnement

Nous avons un patrimoine naturel remarquable, aussi nous nous devons d'avoir une politique environnementale exceptionnelle.

Plusieurs actions sont engagées dans ce domaine :

- L'Atlas de biodiversité communale (ABC), avec le Parc Naturel Régional Normandie Maine : il vise à établir un portrait nature de la commune et à sensibiliser l'ensemble des citoyens au sujet de la biodiversité (inventaires naturalistes, animations, conférences...).

- Inventaire des arbres têtards et des vieux arbres dans le cadre de Natura 2000 Pique Prune.

- Convention de valorisation environnementale de l'étang de Chédouet, avec le Lycée Agricole de Sées.

- Inventaire et protection des haies et des zones humides dans le cadre du plan d'urbanisme de la CUA...

Toutes ces actions contribueront à améliorer la qualité de vie de notre commune et son attractivité.

Le risque pénal dans la crise sanitaire freine et paralyse l'esprit de décision. De même, au nom du principe de précaution, dans le cadre de la crise climatique, on s'apprête à fragiliser, avec le délit d'écocide, ceux qui ont la charge de gouverner ou d'entreprendre.

Certes, cela obéit à une bonne intention, mais l'Etat, déjà entravé par mille contraintes, légifère à nouveau pour se lier les bras et les jambes.

L'ultime trahison d'un dirigeant politique, c'est d'oublier qu'il est là pour protéger ses compatriotes, à commencer par les plus faibles et les plus modestes.

Je vous souhaite à toutes et à tous un retour rapide à de meilleurs jours.



Nous ne pouvons pas espérer le retour à une certaine normalité sans une campagne de vaccination intense. Il est regrettable de ne pas s'appuyer davantage sur la proximité de nos médecins libéraux qui connaissent parfaitement leurs patients. Par lettre du 8 mars 2021 au Préfet de la Sarthe, j'ai renouvelé notre offre de service pour la mise en place d'un centre de vaccination dans notre Maison des services Publics.

Cela ne peut se faire que dans le cadre d'une forte augmentation de la disponibilité des doses de vaccins et se justifierait d'autant plus avec l'accès futur à la vaccination de toute la population.

Nos deux médecins libéraux et nos infirmières locales pourraient tenir les permanences et y venir à tour de rôle avec l'aide complémentaire de bénévoles.

Il pourrait y avoir une mise à disposition du personnel communal pour faciliter les tâches administratives. Cette proposition a reçu l'aval de nos deux médecins.



Le recensement des jeunes français des deux sexes de 16 ans est réalisé à la mairie du lieu de résidence selon une périodicité trimestrielle. A la fin du mois qui suit la clôture de cette opération, les documents établis, listes communales et notices individuelles sont transmis au bureau du service national afin que les personnes recensées soient prises en compte en vue de leur convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le centre du service National d'Angers change de nom et devient le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ).

Les journées Défenses et Citoyenneté en présentiel sont toujours suspendues à ce jour et ce jusqu'à nouvel ordre. Les jeunes ont actuellement la possibilité de faire leur JDC en ligne. Un espace leur est également dédié sur «majdc.fr», pour les informer sur le contenu de leur journée, changer de date et/ou de site JDC, signaler une indisponibilité ou un changement de coordonnées, etc.....

Pour info : A l'issue de JDC, une attestation justificative leur permettra de s'inscrire au Baccalauréat, à l'examen du Permis de conduire ou à des concours.



Maison de services au public

Depuis le mois de janvier, la MSAP est de nouveau ouverte au public. Maxime Fortin, responsable, vous accueillera pour répondre à vos questions.

Horaires d'ouverture

Lundi: 13h - 17h
Mardi: 9h - 12h30
Mercredi: 9h - 12h30 et 13h - 18h
Jeudi: 13h - 17h
Vendredi: 13h - 17h
Samedi: sur RDV

Contact

Maxime fortin
animateur/coordonateur
02 72 88 02 70
msap@fresnayedouet.fr

Connaissez vous les services de la M.S.A.P ?

La MSAP est un service public gratuit qui vous permet de

- vous informer et de vous orienter auprès des bons interlocuteurs,
- vous accompagner dans la réalisation de vos demandes ou de vos dossiers administratifs ou dans l'utilisation des services en ligne,
- vous aider dans la rédaction de vos courriers, de votre CV, de votre lettre de motivation.

Ne vous arrêtez pas à cette liste et venez dès que vous rencontrez un problème, on arrivera toujours à vous trouver le bon interlocuteur ! Nous pouvons aussi vous proposer d'utiliser gratuitement un poste informatique avec un accès à internet, une imprimante et une photocopieuse pour vos démarches en ligne.



Démarche pour une demande d'actes d'Etat Civil.

- Inscrire sur un navigateur internet: « service en ligne demande d'acte (noter l'acte souhaité) »
- Ouvrir le site « service-public.fr »
- Accéder au service en ligne
- Choisir le motif de la demande
- Préciser le nom de la commune concernée
- Renseigner les informations demandées (type d'acte - qualité du demandeur...)
- Renseigner votre identité puis l'identité de la personne concernée par l'acte
- La demande est directement envoyée à la mairie concernée qui va transférer l'acte soit par mail soit par courrier.

Cela peut vous paraître difficile mais c'est en fait très simple et la MSAP peut vous aider dans les démarches. Les administrés peuvent demander un acte sur la commune mais aussi sur toutes les autres communes qui ont adhéré à ce système.

NOUVEAU !


Si vous souhaitez apprendre à vous servir de vos outils numériques (téléphone portable, ordinateur ou tablette) ou si vous souhaitez apprendre à « surfer » sur internet en toute sécurité, vous pouvez vous inscrire gratuitement à nos ateliers d'initiation au numérique.

Pour vous inscrire vous pouvez venir à la MSAP, téléphoner au 02 72 88 02 70 ou envoyer un mail à msap@fresnayedouet.fr

N'oubliez pas d'apporter votre matériel (téléphone portable, ordinateur portable ou votre tablette)... Pour le reste on s'occupe de tout !

Conseils Consultatifs

Lors de la campagne électorale, il avait été mis en avant de créer des conseils consultatifs dans chaque commune déléguée pour assister les élus en place. Les premières réunions ont eu lieu dans chaque commune :

 **Chassé:** le 10 mars 2021
Isabelle Cauty, Lucien Laisne, Soazig Gasnier, Aurore Olin, Jean-Marc Menard, Bernard Teinturier, Pierre Dupuy et Sylvie Leroux.

Prochaine réunion le 28 mai prochain à 20h30 salle de l'Amitié de Chassé

 **La Fresnaye sur Chédouet** le 19 février 2021

François Renou, Alain Soreau, Liliane Epineau, Pascal Pierron, Daniel Besnard, Claude Tessiau, Bernard Boulay et Christian Dupont.
Excusée: Emilie Paris

Prochaine réunion envisagée dans quelques semaines

 **Lignièrès la Carelle** le 26 février 2021

Jean-Christophe Bresteaux, Joël Chandavoine, Damien Hubert, Olivier Lebrecq, Bruno Mabile, Luc Marmion, Jacques Poirier, Sylvie Morlier, Mireille Lemercier et Nelly Roussel.

Prochaine réunion début juin prochain.

 **Montigny** le 24 février 2021

Brigitte Gautier, Jeanine Ermessent, Virginie Favier, Antoine Favier, Liliane Joubert, Hubert Fontenelle, Marinette Lasnier, Daniel Boittin, Jean-Louis Joubert et Jean-Claude Levesque.

Réunion dans les prochaines semaines.

 **Roullée** le 27 mars 2021

Christiane Rose, Michel Perrin, Geneviève Perrin, Chantal Patras, Gérard Helias, Marie-Pierre Schneider, Boris Argault, Jean Havas et Thomas Zoubicou.
Excusés: Jean-Marc Truchet et Diane Masquelier

Prochaine réunion est prévue pour le samedi 26 juin 2021.

 **St Rigomer des Bois** le 16 février 2021

Jean-Luc Marchand, Bernadette Vermeren, Marie-Claude Buchar, Maxime Le Grand, Alexandre Canada Bueno, Bernadette Firmesse, Jean-Marie Firmesse, Dany Pelé, José Lefranc et Patricia Le Grand.

Prochaine réunion en mai prochain (sous réserve des mesures sanitaires).





LA FIBRE ARRIVE

Elagage pour le réseau fibre

Les travaux d'élagage pour l'implantation de la fibre en aérien ont été pris en charge par la commune de Villeneuve-en-Perseigne. Ce choix s'est imposé en raison du bref délai qui nous avait été donné pour la réalisation des travaux. Les sollicitation des propriétaires riverains aurait pris beaucoup trop de temps. Cela a coûté environ 100 000 euros à la commune.

Après avoir rappelé cette situation initiale particulière, il faut préciser qu'en application de l'article L2212-2 du code

général des collectivités territoriales, de l'article D161-24 du code rural, de l'article 151-1 du code des postes et communications électroniques et de la loi numérique du 8 octobre 2016, il appartient à chaque propriétaire ou locataire des parcelles riveraines des lignes, de procéder à l'élagage des haies ou des arbres.

Les frais d'élagage peuvent être mis à la charge des propriétaires négligents par la collectivité (arrêt de la Cour administrative d'Appel de Douai du 17 septembre 2019).

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Les plaques PERN (secteur nord) et PERS (secteur est) sont maintenant ouvertes à la commercialisation. Vous pouvez, dès à présent, contacter ou être contacté par un opérateur.

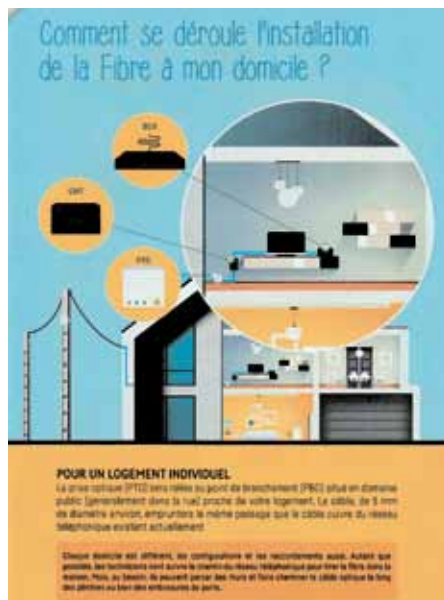
La liste des opérateurs présents est disponible sur le site: la fibre arrive chez vous. Les opérateurs nationaux sont: Orange, Bouygues, SFR, FREE.

Les opérateurs locaux sont: Coriolis, Ibloo, K-net, Nordnet, Ozone, Sarthe Fibre entrepreneur, Telwan, Vidéofutur, W ACCESS.

En ce qui concerne la dernière plaque, Saint Rigomer des bois, Lignièrès la Carelle, Montigny et Chassé partiellement, des problèmes techniques et de fournitures de matériaux ont retardé sa réception, ce dernier secteur sera ouvert à la commercialisation trois mois après la réception définitive.

Site internet: la fibre arrive chez vous

- tester votre éligibilité
- entrer votre commune
- cliquer sur la pastille (rouge, verte, orange)
- avoir les informations.



Catherine Schaepelynck, élue régionale en charge de l'environnement ainsi que les élus communaux et les agriculteurs de Villeneuve ont également partagé cette journée conviviale.

La valorisation du bocage par les prairies et les haies «Carbocage» était à l'ordre du jour. L'entretien de notre bocage par les agriculteurs de Villeneuve favorise l'absorption du carbone et compense une partie des émissions de gaz à effet de serre, la Chambre d'Agriculture assurant le lien entre les entreprises émettrices de CO2 et nos exploitants.

Elus et agriculteurs ont pu apprécier cette démarche environnementale positive.

Visite de M. Grelier, député

Le 9 avril dernier, le député de notre circonscription, Jean Carl Grelier, s'est déplacé en visite sur l'exploitation de Béatrice Cherrier, agricultrice à Villeneuve en Perseigne.

Michel Dauton, président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe,



Accès aux parcelles

Les passages busés pour accéder aux parcelles ont fait l'objet d'une autorisation de voirie, soit de la commune, soit du département. En contre partie en application du code rural, l'entretien de ces ouvrages appartient aux propriétaires.

Très souvent ce travail n'est pas fait et entraîne des nuisances au niveau de l'écoulement des eaux pluviales dans les fossés. A l'avenir, nous devons être plus attentifs à ces perturbations et nous serons amenés à relever les ponts non entretenus.

Relais Assistantes Maternelles

Le Relais d'Assistant(es) Maternel(les) est un lieu d'information et d'animation qui s'adresse aux futurs parents, parents, enfants, assistant(es) maternel(les) et gardes à domicile. Ce service, mis en place par la CUA, est gratuit.

Quel est son rôle ?

Pour les familles

- répondre aux questions concernant les modes d'accueil,
- informer sur les places disponibles chez les assistantes maternelles,
- soutenir la fonction d'employeurs, en accompagnant la recherche, les démarches, la réflexion préalable à l'élaboration du contrat de travail et dans l'application de la législation.

Pour les assistantes

- donner des informations d'ordre pratique, statutaire et administratif,
- tenir une liste actualisée des places d'accueil disponibles,
- proposer des temps d'échanges et de rencontres sous différentes formes: animations, soirées débat,
- soutenir les pratiques professionnelles.

Pour les enfants

Proposer des animations et ateliers pour les enfants habituellement accueillis chez une assistante maternelle et accompagnés de celle-ci. Les enfants s'ouvrent ainsi à de nouveaux centres d'intérêts, se socialisent lors de ces temps collectifs dans un espace adapté.

Téléthon

Grâce à vous, l'édition 2020 se solde par un résultat de 2 001 euros malgré un contexte rendu particulièrement difficile par la crise sanitaire. Aujourd'hui, la thérapie génique multiplie les conquêtes pour les maladies rares, mais aussi pour les maladies fréquentes (cancers...) et c'est, en grande partie, grâce à la mobilisation des Français lors du Téléthon. Un grand merci à tous les acteurs de ces manifestations qui ont participé aux différentes activités (sortie vélo, marche, tournoi de pétanque, course des écoles, tombola, plateaux repas) soit par leur présence soit par leur implication dans leur organisation.

- Merci à toute l'équipe qui se mobilise depuis le mois de septembre sans ménagement.

- Merci aux commerçants de Villeneuve: Le Fresnayon et RapidMarket pour leur générosité. Nous avons également une pensée pour les autres commerçants qui nous ont toujours soutenus, mais qui, face à la Covid, se retrouvent dans une situation particulièrement difficile.

- Merci aux communes du Massif de Perseigne notamment les communes de Villeneuve-en-Perseigne, de Blèves, Louzes et les Aulneaux pour leurs implications et la mise à disposition des infrastructures lors des différentes manifestations organisées.

- Merci à l'ASPTT, notamment à Gérard Pottier pour l'organisation du tournoi de pétanque et à la participation ses nombreux membres à l'ensemble des manifestations.

- Merci aux enseignants et aux élèves des écoles de Villeneuve-en-Perseigne qui se sont largement impliqués dans la vente des tickets de tombola et qui ont participé avec un enthousiasme remarquable à la course des écoles.

- Merci à Damien Tacheau. Il nous a soutenu dans le projet de proposer des plateaux repas. Il nous a concocté un menu de qualité à un tarif « spécial Téléthon » et a géré la répartition des plateaux dans les différents points de distribution avec son professionnalisme et sa gentillesse habituels. Nous avons eu de nombreux commentaires très positifs qui nous confortent dans l'idée de réitérer l'année prochaine en plus de la traditionnelle soirée de clôture qui j'espère pourra se tenir.

Cette année, notre équipe s'est battue plus que jamais dans ce contexte inédit de pandémie... pour une cause juste. Encore un grand merci à tous.

TELETHON DU MASSIF DE PERSEIGNE - RECETTES 2020

Animations	Dates	Participants	Recettes
Tournoi de Pétanque	17/10/2020	60	317,00
Rando vélo	03/10/2020	28	74,38
Marche forestière	18/10/2020	40	96,00
Tombola			
Animation écoles	04/12/2020	180	666,37
Plateau Repas	05/12/2020	181	680,00
Divers (Don, pincés nez...)			167,25
Total		489	2 001,00



Méthanisation Eoliens

Nous sommes toujours très attentifs aux impacts sur nos communes environnantes, notamment par la pollution des sols, de l'eau, la pollution visuelle, les odeurs et le bruit.

Nous avons pris des délibérations dans ce sens lors du Conseil Municipal du 8 février 2021 en émettant un avis très défavorable pour ces deux projets et en consignait notre argumentaire sur le registre ouvert de l'enquête publique concernant la demande d'enregistrement de nouveaux intrants dans le méthaniseur de SCEA du Cohon situé sur Saint Paterne / le Chevain.



Etang de Chedouet

Le 1^{er} février 2021, un projet de valorisation concernant l'étang de Chedouet a été signé entre la mairie, l'association de pêche et le lycée de Sées. Ce projet, mené par cinq étudiant(es) préparant un BTS Gestion protection de la nature et deux tuteurs, Gérard Schneider et Alain Violet, a pour objectif d'effectuer un inventaire de la faune et de la flore présentes sur le site au cours des 14 prochains mois.

Ce rapport final aidera les étudiants(es) à obtenir leur diplôme et permettra à la commune et à l'association de gérer au mieux cet environnement et valoriser cet agréable site.

Les membres de l'association se sont réunis le 10 mars 2021 en assemblée générale. Il a été convenu d'ouvrir le droit de pêche le 3 avril 2021 de 7h à 19h. Les cartes, au tarif de 5 euros, sont disponibles au Fresnayon, Cocci Market, Ludo fleurs et les mairies des communes déléguées. Une carte donne droit à 3 lignes. Il a été procédé à un lâcher de 35 kg de tanches et de vingt Brochetons.



Arrêtés préfectoraux

- Arrêté préfectoral du 12 octobre 2018 portant sur le règlement de protection de la forêt contre les incendies.
- Arrêté préfectoral n° 960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage modifié par l'arrêté préfectoral n° 03-1295 du 18 mars 2003 (modifiant les articles 5 et 7).
- Arrêté préfectoral n° 980-2573 en date du 1^{er} juillet 1998 ; arrêté réglementaire permanent concernant le ramassage des escargots.
- Arrêté n° 005225 du 11 décembre 2000 ; mesure de lutte préventive à la propagation du chardon des champs.



20
et
27 juin
2021

L'actualité du Parc sur votre commune

► Votre délégué Parc, un interlocuteur privilégié

Le Parc naturel régional Normandie-Maine s'organise autour de 2 instances décisionnelles : Le comité syndical est composé de 50 membres : 28 représentants des régions et des départements et 22 délégués des communes et villes-portes. Il se réunit 2 à 3 fois par an et vote le budget, fixe les effectifs et peut modifier les statuts. Sa composition change à chaque élection territoriale.

Le bureau syndical compte 15 membres issus du comité syndical, dont la présidente et les 5 vice-présidents. Le bureau exerce les compétences déléguées par le comité. Il se réunit environ 5 à 6 fois par an.

Après les élections municipales du printemps dernier, chaque conseil municipal des communes et ville-portes du Parc a désigné un délégué et un suppléant qui représenteront la commune au sein du Parc. Les 149 délégués Parc sont des maillons essentiels entre l'institution et les 90 000 habitants du territoire.

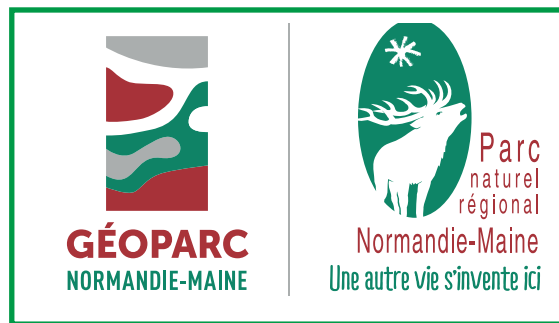
► Atlas de la biodiversité communale, un portrait « nature » de votre commune !

Grâce au soutien financier accordé par l'Office français de la biodiversité (OFB), le Parc naturel régional Normandie-Maine va réaliser dès 2021 et ce jusqu'en 2023, un atlas de la biodiversité communale (ABC) sur 7 communes autour du massif de Perseigne.

L'objectif principal de ce projet est de déterminer et de cartographier les enjeux de la biodiversité tout en croisant les regards et les visions de tous les acteurs qui le souhaitent : habitants, élus, entreprises, associations...

Pour ce faire, le Parc proposera un large programme d'animations : inventaires naturalistes des espèces de faune et de flore présentes sur votre territoire, sorties nature gratuites et ouvertes à tous, séances scolaires, ateliers participatifs en famille, conférences....

Afin de vous expliquer en détail le programme de ce nouveau projet, des réunions publiques de présentation seront organisées dans les prochains mois.



Les délégués Parc ont pour principales missions de :

- participer à l'émergence de projets innovants pour la préservation des patrimoines naturels et culturels du territoire ;
- favoriser le développement touristique et économique du territoire dans le respect des patrimoines et du paysage ;
- être l'ambassadeur de sa commune auprès du Parc et porteur d'une dynamique collective ;
- être le porte-parole des habitants et des élus.

Votre délégué Parc est monsieur Christian CAMUS membre du comité et du bureau syndical du Parc.

► Des fossiles à croquer pour découvrir le Géoparc Normandie-Maine

Afin de fédérer les habitants et les acteurs du territoire autour du projet du Parc pour une labellisation Géoparc mondial Unesco, de nombreuses actions de sensibilisation ont été initiées, dont la conception d'une tablette de chocolat. à travers cette initiative, le Parc souhaite notamment impliquer les acteurs économiques du territoire. Une importante démarche a donc été engagée durant l'été afin de proposer cette initiative à l'ensemble des artisans du territoire. Parmi eux, 27 artisans ont déjà exprimé leur motivation pour participer à ce projet dont la boulangerie pâtisserie chocolaterie Neret à Mamers, ainsi que les chocolatiers d'Alençon (Le petit Chocolatier, Pedro, Glatigny). La tablette représente en relief trois animaux emblématiques qui ont vécu à différentes périodes géologiques sur le territoire qu'est devenu Normandie-Maine : l'ammonite, le trilobite et le conodonte.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE

MAISON ASSISTANTES MATERNELLES



Le dossier MAM a fait l'objet d'un marché public basé sur trois lots qui ont été attribués :

Lot 1 – Terrassement

Entreprise Trifault, Marolles les Braults

Lot 2 – Gros œuvres maçonnerie

Entreprise EBM, Mamers

Lot 3 – Construction modulaire

Entreprise Cougnaud, La Roche/ Yon.

Dans un premier temps, c'est l'entreprise Trifault qui interviendra pour le terrassement, l'entreprise EBM s'occupera ensuite des fondations et pour finir, l'entreprise Cougnaud entreprendra la construction modulaire.

Nous attendons la réponse pour la subvention de la Région des Pays de la Loire que l'on devrait recevoir fin mars et de la demande de soutien à l'investissement local (DSIL). Une demande de subvention complémentaire sera faite, suite au conseil municipal datant du 22 mars 2021 pour les fonds européens LEADER. Le dossier a reçu un avis favorable de la sécurité (SDIS) et de la commission accessibilité.

Une réunion sur le terrain le jeudi 4 mars 2021, avec les services de l'urbanisme de la CUA et les élus de Villeneuve en-Perseigne a permis de débloquer la demande du permis de construire. Néanmoins, il a été vu qu'il faudra réaménager 8 places de parking au lieu de 6. De plus, faire un complément de bardage ne servirait pas à grand-chose mise à part renchérir le prix de la construction. Le permis de construire a été accordé le 16 mars 2021 et une première réunion de travail avec les 3 entreprises retenues a eu lieu dès le mercredi 17 mars 2021. Le dossier peut heureusement s'accélérer, il est très attendu. Les travaux pour commencer dès le mois d'avril afin de respecter le calendrier prévu, la structure étant souhaitée disponible pour septembre 2021. Une subvention départementale d'un montant de 8 800 euros a été allouée aux assistantes maternelles de la MAM, celle-ci sera avancée par la commune après décision des élus, afin qu'elles puissent acheter le mobilier et le matériel nécessaire.

La MAM est nommée «Les Fripons Fresnayons». La présidente Céline Roussel et les trois assistantes maternelles, Virginie Bouchet, Jennifer Meunier et Aurore Olin pourront accueillir les enfants de 6h à 20h.

GYMNASÉ

Phase de réalisation !

Le permis de construire a été obtenu le 21 janvier 2021, après 10 mois d'instruction par le service de l'urbanisme de la Communauté Urbaine d'Alençon. Le dossier a été perdu deux fois, deux fois retrouvé !

Le niveau de prise de marché des lots a été inférieur à l'estimation de base. Le lancement de ce marché à la sortie du premier confinement s'est fait à une période optimale. Les entreprises ont souhaité compléter leur carnet de commandes. Cela nous a permis de respecter l'enveloppe initiale, tout en prenant en compte un mur d'escalade, une tribune pour accueillir environ 150

spectateurs et un dojo de 150 m² pour le karaté, le judo, la gymnastique...

Cela est assez exceptionnel. Une réunion de travail avec les entreprises a eu lieu le 17 mars dernier. Le début des travaux est prévu la première semaine d'avril 2021. Cela correspond à la fin de la démolition du premier îlot des logements Sarthe Habitat, situé à la Blinière. Ainsi, l'espace va être libéré pour mener à bien la construction du gymnase.



ST RIGOMER DES BOIS

Assainissement

Des travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur la commune de Saint Rigomer des Bois ont été réalisés, l'entreprise Chapron a obtenu le marché. Un arrêté de la circulation a été délivré par la commune de Villeneuve en Perseigne, concernant la route de Courtilloles et le Chemin de la Voisine. Des dispositions ont été prises pour la mise en place d'un point d'arrêt de car afin d'assurer la continuité des services transport scolaire. Le raccordement des 7 maisons a commencé le 12 janvier 2021 et pour une durée de 4 semaines. Une réunion de suivi des travaux a eu lieu toutes les semaines sur le chantier en pré-



La commune de Villeneuve en Perseigne est désormais en possession des locaux de l'ancienne gendarmerie. Quelques travaux extérieurs ont été réalisés (peinture des grilles...) et les peintures de la cage d'escaliers. Quelques petites retouches dans certains appartements vont également être réalisées. Ces logements sont équipés en double vitrage.

6 appartements sont donc désormais disponibles à la location au 1^{er} juin 2021.

Renseignements au 02 43 97 80 15.

Mail : mairie@fresnaychedouet.fr

1 logement en duplex de 94m²
+ cellier 5m² + garage 13,52m²
+ cave 5,30m²
Loyer : 540 euros + 20 euros de charges (tonte espaces verts)

3 logements de 75m²
cave 5,30 m² + garage 13,52m²
Loyer : 450 euros + 30 euros de charges (ménage, éclairage en commun...).

1 logement de 86m²
garage 13,52m² + cave 5,30m².
Loyer : 495 euros + 30 euros de charges collectives.

1 logement de 64m² au 1^{er} étage +
cave 5,30m² + garage 13,52m²
Loyer : 395 euros + 30 euros de charges collectives.

sence des membres de la CUA, des élus et de l'entreprise afin de suivre l'avancée des travaux. Un courrier vient d'être envoyé aux propriétaires afin qu'ils effectuent le raccordement de leur bien dans un délai de 2 ans.



LA VIE DANS NOS COMMUNES...



Villeneuve-en-Perseigne

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 18h
mercredi de 9h à 17h30
jeudi de 9h à 17h
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15
mairie@fresnayechedouet.fr

SALLE COMMUNALE

TARIFS LOCATION

Vin d'honneur
commune 50€
hors commune 80 euros.

Week-end (particuliers)
commune 150€
hors commune 300€

ÉTAT CIVIL

Décès

Jeanne Malterre, le 21.09.2020
Jean Michel Arnaud, le 03.10.2020
Michèle Parra, le 11.10.2020
Madeleine Hebert, le 18.12.2020
Danièle Trehoux, le 28.12.2020
Raymond Tessiau, le 25.12.2020
Marie-Louise Vayer, le 12.01.2021
Christiane Lamy, le 11.02.2021
Michel Meziere, le 17.02.2021
Florent Mary, le 25.02.2021
Yves Jobin, le 31.03.2021

Naissances

Armand Desnos, le 6.09.2020
Vially Essengue Mimfoumou,
le 17.03.2021
Lila Rallier, le 29.01.2021

Mariage

Yohann Quinet
et Christèle Quatremer,
le 19 septembre 2020

A FOND LA FORME...

KARATÉ CLUB DU CHÉDOUET

Comme tout le monde associatif, le karaté club de Perseigne est tributaire des mesures gouvernementales en matières sportives. Conscient du désagrément pour les karatékas, le président et son équipe continuent de les soutenir et leur demandent d'avoir de la patience, bientôt un nouveau contexte nous permettra de reprendre nos activités avec davantage de volonté, de force, et de courage...

A bientôt sur les tatamis.

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Les 2 et 4 février nous avons accueilli nos adhérents à la salle des associations pour distribuer nos cartes 2021 avec respect des gestes barrières et 1 crêpe pour chacun. Dans cette année de pandémie nous avons fixé l'adhésion à l'euro symbolique. Quand nos activités pourrions reprendre, nous serons prêts à vous rencontrer pour les repas, cartes, chorale, randos, QAM, jeux culturels, voyages.etc.

En attendant des jours meilleurs, restons prudents.



L'accueil de loisirs

Malgré la situation sanitaire actuelle, l'accueil de loisirs reste ouvert lors des vacances scolaires et les mercredis. Les activités proposées sont un peu différentes des autres années car nous ne pouvons pas faire de sorties à cause des structures fermées. Nous privilégions les activités locales, forêt, vélo, pêche ou jeux extérieurs et quelques activités manuelles, dans la limite du possible et en respectant le protocole sanitaire. Néanmoins, nous avons

pu trouver une structure ouverte lors des vacances de février et ainsi proposer une initiation au cirque aux 36 enfants présents ce jour-là.

Lors de ces vacances, la fréquentation a été bonne avec 45 enfants inscrits qui ont joué au petit chimiste avec des expériences scientifiques et amusantes, qui ont participé à une journée d'olympiades et qui ont aussi résolu l'Escape Game « panique à la bibliothèque ».

Pour les mercredis, au début du printemps, nous avons mis en place, avec la dizaine d'enfants présents, un cycle de jardinage

avec semis, plantation et découverte du cycle de pousse. Pour plus de renseignements sur l'accueil de loisirs, vous pouvez venir rencontrer Boris à la bibliothèque le mardi de 17h à 19h ou le contacter par téléphone au 02 43 34 51 94 ou par mail, bibliotheque@fresnayechedouet.fr.

D'autres renseignements utiles se trouvent sur le site internet de la commune, <http://ville-neuve-en-perseigne.e-monsite.com/>





Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIERES LA CARELLE

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h00 à 12h00

jeudi de 13h30 à 18h30

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

Location du vendredi 17h

au dimanche soir

Habitants de Villeneuve: 200€

Hors commune: 350€

GARDERIE

de 7h30 à 8h15

et 16h45 à 18h15

ÉTAT CIVIL

Naissances

Léna Percot,

le 23 juillet 2020

Léonie Lechappellain,

le 23 août 2020

Nathan Lecureuil,

le 31 décembre 2020

Lou Alric, le 23 janvier 2021

Mariage

Catherine Denis

et Baptiste Goguet-Chapuid,

le 5 septembre 2020

Décès

Solange Cheineau,

le 8 septembre 2020



LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

Jean-Luc Lambert

Le contexte sanitaire actuel a perturbé l'installation de notre Conseil consultatif. Toutefois une première réunion s'est déroulée le 26 février dernier pour la mise en place de cette nouvelle instance communale (voir liste dans ce numéro). Je remercie ces personnes qui ont bien voulu s'engager pour faire vivre et redynamiser notre village. Dans un premier temps, nous allons nous attacher à repenser l'aménagement de notre centre-bourg afin qu'il offre plus de sécurité pour nos concitoyens et permette un entretien facilité.

Le conseil consultatif va mettre à profit l'année 2021 pour engager sa réflexion sur ce projet afin de pouvoir le concrétiser en 2022.

Cette crise sanitaire a affecté considérablement notre vie sociale, notamment les activités et les animations de nos différentes associations. Restons mobilisés en continuant de respecter les gestes barrières pour nous protéger les uns les autres et surtout gardons confiance en l'avenir. C'est à ce prix que nous retrouverons la convivialité qui nous manque tant aujourd'hui.

Santé DES MOTS SUR LES MAUX

Une lignéroise à l'honneur

Annie Sicard témoigne...

Annie 69 ans

« J'ai eu un premier cancer du sein à 50 ans puis un second onze ans plus tard, plus invasif. Lors d'une visite chez l'oncologue, je suis tombée sur le dépliant d'une association, Choix vital : parole & cancer, qui proposait des groupes de parole. J'ai été simple participante puis, en 2016, le Dr Jean-Louis Guillet, président de Choix vital, m'a proposé de prendre en charge la communication digitale et l'accompagnement des patients. J'ai créé un site internet et j'essaie d'écrire tous les mois une newsletter. J'anime aussi les groupes de parole dans Paris, toujours accompagnée d'un médecin oncologue. Cet investissement associatif occupe de plus en plus de place dans ma vie. J'ai eu la chance de rencontrer la Pr^{ce} Mahasti Saghatichian, oncologue à l'hôpital Américain de Paris. Elle souhaitait intégrer une patiente partenaire dans son service et m'a conseillé de m'inscrire à l'université des Patients de la Sorbonne pour obtenir le diplôme de « Mission d'accompagnant de parcours du patient en cancérologie ». Je n'ai pas hésité une seconde et je suis retournée à la fac à 69 ans ! Deux jours d'enseignement par mois avec un stage en immersion dans un service hospitalier, un mémoire sur un projet et une présentation orale devant un jury. Ce diplôme apporte une légitimité à mon projet. Aider les autres est un moyen de m'aider moi-même : cela m'oblige à rester active, à me challenger intellectuellement, à rencontrer de nouvelles personnes, à avoir une activité à dimension sociétale... »

choixvital.fr

« Aider les autres
est un moyen de m'aider
moi-même »



Roger Lambert est décédé le jeudi 30 décembre 2020 à l'âge de 88 ans.

Président du Club des Aînés Ruraux de Lignières la Carelle - Chenay pendant 19 années, il a largement contribué à l'animation de notre village par de nombreuses manifestations.

Sa passion pour l'accordéon l'a amené à proposer l'organisation de son célèbre gala

d'accordéons qui réunissait une douzaine d'accordéonistes de la région. Par ailleurs, ancien chauffeur de car, il mit son goût prononcé pour les voyages au profit de son club en organisant de nombreuses excursions et voyages à ses adhérents.

La mélodie de son accordéon résonne à jamais, et encore merci Roger de nous avoir fait si souvent valser.



Villeneuve-en-Perseigne

CHASSÉ

Ouverture Mairie déléguée

vendredi de 13h30 à 18h30
02 43 97 52 83
communedechasse@orange.fr

Permanence du Maire délégué

lundi de 13h30 à 15h30
ou sur RdV

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve
week-end : 100€
journée (en semaine) : 50€
journée (samedi) : 80€

Hors Villeneuve
week-end : 150€
journée (en semaine) : 80€
journée (samedi) : 120€

LOCATION BARNUM

La location du barnum
reprendra au printemps
2021 en fonction de la
crise sanitaire

ÉTAT CIVIL

Décès

Amadeu Dos Anjos Pires,
le 25 septembre 2020
Pierre Lecoq,
le 23 novembre 2020
Daniel Villeret,
le 13 février 2021



Bernard Nicolas nous a quitté le 6 mars 2021 à l'âge de 97 ans.

Figure emblématique sur la commune déléguée de Chassé, Bernard Nicolas est né en 1923 et restera toute sa vie à Chassé. Il s'est installé comme agriculteur à la ferme de la Goubinière avec son épouse, Ginette et donna naissance à leurs deux filles (Marie-Ange et Sylvie). Agriculteur-éleveur de métier, il se passionna tout particulièrement pour la race équine percheronne.



LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

Pascal Jouvin

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent l'arrivée prochaine du printemps et de l'été. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne et de pouvoir nous retrouver lors de prochaines manifestations sur Chassé.

Je voudrais profiter de ce nouveau numéro des Clochers pour remercier tous les habitants de notre commune qui ont participé à la décoration de notre bourg pendant les fêtes de fin d'année. Pendant cette période hivernale, de petits travaux ont com-

mencé comme la réparation d'un mur intérieur de notre église ainsi qu'une voûte. Les bornes incendie du bourg et de la haize ont été changées afin qu'il n'y ait plus de perte d'eau car les anciennes fuyaient.

Par ailleurs, nous avons mis en place notre conseil consultatif sur Chassé qui était une promesse de la campagne électorale. Ce conseil sera chargé de faire des propositions aux élus. Vous pouvez retrouver la liste des personnes dans ce bulletin.

Je voudrais les remercier pour leur motivation et leur volonté de travailler avec nous pour de futurs projets sur Chassé.



La doyenne de Chassé... 100 ans !

Lucienne Sené habitante de Chassé depuis 1964 a fêté ses 100 ans le jeudi 11 mars dernier.

Après avoir passé toute sa jeunesse à la ferme familiale d'Ancinnes, elle épouse Marcel le 28 mai 1946 et tous deux vont s'installer comme agriculteurs à la Fresnaye-sur-Chedouet où est née leur fille Lucienne. Ils s'installeront par la suite sur Chassé.

En 1973, Marcel décède et depuis, Lucienne passe ses journées entre la lecture, la télévision et à discuter avec ses voisins qui sont très proches d'elle.

Sa fille veille sur elle, lui prépare ses repas et effectue les tâches ménagères. Lucienne remercie ses deux plus proches voisins Monsieur et Madame Teinturier et Monsieur Michel Laurent qui viennent tous les jours la voir ou lui apporter son pain.



Photo Ouest-France / Alain Neveu

Pour notre première centenaire et doyenne de Chassé, il fallait marquer cet anniversaire malgré la crise sanitaire. C'est pourquoi, avec le conseil communal, ses deux voisins et en présence de sa fille, nous lui avons apporté des compositions fleuries ainsi qu'un gâteau pour mémoriser cet événement.

Malgré ses 100 ans, Lucienne garde sa bonne humeur et aime toujours plaisanter.

Depuis quelques années c'est sa fille qui a repris l'exploitation mais Bernard est toujours resté fier et attentif à son élevage avec son œil d'expert jusqu'à ses derniers jours. Bernard Nicolas fut médaillé du Mérite Agricole.

Le reste de son temps, il le consacra à sa commune ou il entra au conseil municipal en 1965, devient premier adjoint de 1970 à 1977 où il fut élu Maire. Il occupa ce poste sur plusieurs mandats jusqu'en 1995, soit 30 années au sein de la municipalité de Chassé. En plus de ses fonc-

tions de maire, il s'est beaucoup investi dans la vie associative comme président du comité des fêtes de Chassé et Montigny, vice-président du comice agricole du canton de la Fresnaye-sur-Chedouet et vice-président du Sivos.

En tant que maire délégué de Chassé, je salue le travail que Monsieur Nicolas a réalisé pendant toutes ses années d' élu. Son investissement, sa qualité de Maire, sa gentillesse et sa mémoire resteront inscrites dans l'histoire de notre commune.



Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Ouverture Mairie déléguée

1^{er} et 3^e lundi du mois
15h30 à 17h30

02 43 97 84 44

mairie.montigny72@nordnet.fr

LOCATION BARNUM

Habitants de Villeneuve

week-end : 50€

Hors Villeneuve

week-end : 80€



Naissance

Rémi, Ernest Favier Valdy,

le 21 octobre 2020



LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

Patrice Favier

Nous voici enfin dans une des deux périodes de l'année très agréable qui nous fera oublier ce maudit Covid.

Une étape importante de notre vie démocratique arrive : les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin. Elles nous donneront l'occasion de tous nous retrouver dans le respect des gestes barrières bien sûr.

En parlant de vie démocratique, je

dois vous remercier pour le bon déroulement des nominations au Conseil Consultatif pour lequel je vous propose que chacun me donne par mail des sujets qu'il voudrait voir aborder à la prochaine réunion.

Sachez que je reste à votre écoute pour toute question que vous voudriez aborder. Protégez-vous.

Amicalement.

Bonne nouvelle le concours revient cette année à Montigny, toujours reçu sympathiquement par la famille Teinturier au lieu-dit la Haize, 1^{ère} étape de la Qualification du championnat de France se déroulant au Haras du Pin du 1^{er} au 3 octobre 2021.

Nous nous sommes quittés en 2020 à la fin du concours itinérant de Percherons de Montigny sur de bons résultats.



Pouliches de 2 ans, grande taille

(meilleur résultat 38 pts)

Elevage Guillaume Teinturier

Impériale de la Haize - 33 pts

Elevage Chantal Teinturier

Irma De La Haize - 32 pts

Elevage Marie-Ange Ménard

Trise de Goubinière - 31 pts

Juments suitées, grande taille

(meilleur résultat 34 pts)

Elevage Guillaume Teinturier

Eclipse de la Haize - 34 pts

Elevage Guillaume Teinturier

Délice de la Haize - 33 pts

Puis les meilleurs Percherons se sont retrouvés au Haras du Pin du 25 au 27 septembre 2020 pour le Championnat de France.

Juments suitées 6-8 ans, petite taille

3^e : Elevage Monique Patout

Cajoline d'Atout - 36 pts

Nous vous donnons rendez-vous cette année pour suivre ce concours itinérant de Montigny, lieu remarquable en France d'élevage de percheron. Nous vous attendons nombreux pour venir les soutenir d'autant plus que la réunion sera toujours aussi belle et majestueuse.

Les élevages Teinturier présenteront :

- Guillaume Teinturier

4 pouliches d'1 an, 1 pouliche de 3 ans, des juments poulinières suitées.

- Chantal Teinturier

1 pouliche de 2 ans, 1 pouliche de 3 ans,

1 jument suitée

L'élevage Marie-Ange Ménard présentera :

2 pouliches de 2 ans, 2 poulinières suitées.



Merci à Jean-Léo Dugast percheron- International.

blogspot.com

pour ces photos magnifiques

Pouliches de 2 ans, grande taille

22^e : Elevage Guillaume Teinturier

Impériale De La Haize - 32 pts

25^e : Elevage Chantal Teinturier

Irma De La Haize - 31 pts

Pouliches de 3 ans, trait, grande taille

3^e : Elevage Brigitte Allais

Houpette De La Croix - 39 pts

Juments suitées 4-5 ans, petite taille

3^e : Elevage Monique Patout

Getriere d'Atout - 38 pts

4^e : Elevage Monique Patout

Glorieuse d'Atout - 36 pts





Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS

Ouverture Mairie déléguée

mardi de 14h à 18h
Permanence des élus
mercredi de 17h à 19h

02 33 26 94 55

e-mail :

mairie.saint.rigomer@orange.fr

www.saintrigomerdesbois.fr

SALLES COMMUNALES

La Charmille

capacité : 150 pers.

journée : 208€

week-end : 260€

demi-journée : 72€

Hors commune

journée : 275€

week-end : 364€

demi-journée : 104€

Le Buisson

capacité : 40 pers

week-end : 62€

Hors commune : 119€



LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

Francis Loison

Le budget 2021 a été voté par le Conseil municipal du 22 mars 2021 en dégagant les priorités sur 2 à 3 ans sur l'ensemble de Villeneuve-en-Perseigne. Une étude va être réalisée pour l'aménagement et la sécurisation du centre bourg en préservant ses spécificités.

L'élagage des tilleuls sur l'île à la Charmille va être fait à l'automne.

La passerelle de l'étang de la Charmille va être refaite (l'accès à la passerelle actuelle est condamné).

La mise aux normes de tous les bâtiments communaux de Saint-Rigomer des-Bois est en cours de finalisation.



Association Garand de la mémoire

Objet social: Respecter la mémoire et perpétuer le souvenir de ceux qui n'ont pas hésité à sacrifier leur vie (militaires, civils, résistants...) pour nous offrir «la liberté»

Pourquoi Garand de la Mémoire avec un D? Jeu de mots! Nous sommes garants de la mémoire 39-45 et pendant cette période les soldats américains ont utilisé un fusil qui avait pour nom le «Garand M1» Au sein de l'association, il nous semble important de ne jamais oublier cette période de l'histoire de France (39-45), durant laquelle des hommes, des femmes et malheureusement des enfants ont vécu de multiples souffrances, humiliations et persécutions...

Il nous tient à cœur de continuer à commémorer leur mémoire, par le biais de la reconstitution, le nettoyage de monuments, ainsi que de devenir parrain de soldats décédés en opération.

Merci à tous pour votre accueil dans votre charmante commune.

Association des Amis de Gaston Floquet

Il y a vingt ans Gaston Floquet décédait et l'association aura trente ans en 2023. Nous avons de nombreux projets, tout vivants, tout chauds...

• Cet été, nous rouvrons la maison du Tertre au public après une année blanche. On pourra visiter les lieux de vie de l'artiste peuplés d'œuvres et, dans la grange, une nouvelle exposition d'os, fers, peintures, dessins, collages...

• Nous vous proposerons aussi de découvrir dans la petite galerie l'exposition Ada Bonora, artiste collagiste mais aussi musicienne et metteuse en scène, qui nous vient de la région de La Chartre-sur-le-Loir.

• Mais peut-être aurez-vous envie de vous faire plaisir et d'emporter cette saison quelques originaux à des prix accessibles? Nous projetons justement de mettre en vente de nouvelles œuvres dans la salle d'accueil après accord de la commune.

Voir : villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com



ÉTAT CIVIL

Naissances

Valentin Jupin, le 30 juillet 2020

Luis Canada Bueno, le 7 septembre

Décès

Felix Robert, le 28 septembre 2020

Liliane Jourdain, le 18 janvier 2021

Claude Mauger, le 22 janvier 2021

Georgette Marie, le 25 mars 2021



Villeneuve-en-Perseigne

ROULLÉE

Ouverture Mairie déléguée

mercredi de 13h30 à 17h30

vendredi de 17h00 à 19h00

02 43 97 83 67

mairie.roullee@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve:

170€ (+ électricité)

Hors Villeneuve:

240€ (+ électricité)



LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

Xavier Monthulé

J'ai une pensée profonde pour toutes celles et ceux qui ont été victimes du COVID, ainsi que tous les acteurs économiques, (artisans, commerçants), qui souffrent de cette crise sanitaire.

Je tiens, une nouvelle fois à remercier l'ensemble de notre personnel communal qui répond toujours présent et nous permet d'apporter un service de qualité à l'ensemble de nos concitoyens.

La première réunion de notre conseil consultatif s'est tenue dans notre

commune, elle a été un moment d'échange et de partage, et je suis convaincu qu'elle sera constructive pour nos futurs projets.

Enfin, je tiens à apporter mon soutien à toutes les associations qui font la richesse de notre territoire. J'ai hâte que l'on puisse se retrouver, pour cette raison, plus que jamais, nous devons faire attention aux autres.

Il est donc primordial de respecter les gestes barrières et de tout faire pour se faire vacciner.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Tibo et Mia Josselin Jinjolet,

le 13 janvier 2021

Décès

Pascal Brisoux, le 11 février 2021

Laurentina Castelao, le 9 janvier 2021

Dominique Le Tollec le 8 janvier 2021

Lamotte Agnès, le 28 octobre 2020